

COMMUNE DE TIBATI : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CMPJ-D'ARRONDISSEMENT DE TIBATI

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un CMPJ-d'Arrondissement de Tibati.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TERRASSEMENTS
- FONDATIONS
- MAÇONNERIE – ELEVATION
- CHARPENTE- COUVERTURE
- MENUISERIES BOIS ALUMINIUM VITREES & METALLIQUES
- ELECTRICITE/TV/CLIMATISATION
- PLOMBERIE – SANITAIRE
- REVETEMENTS
- PEINTURE
- VRD ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 60 000 000 (soixante millions) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 06 (six) mois.

5. Allotissement

Sans objet

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n'

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis tel : 677 165 829 / 695 012 561 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100.000 (cent mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 13/03/2021 à 10 Heures 00 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/1VIO/CIPM/C-TIB/ 2021 DU 12/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CMPJ-D'ARRONDISSEMENT DE TIBATI A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet du Marché complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 200 000 (un million deux cent mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des

pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 13/03/2021 à 11 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle des actes de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
7. L'absence du projet de lettre commande dans l'offre financière complété, paraphé sur chaque page et signé à la fin par le soumissionnaire.

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

1. Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 40 millions par année ; oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources

financières supérieure ou égale à 40 millions par année ;
oui/non

3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires : oui/non

4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier): oui/non

5. Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; oui/non

6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) oui/non

7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue

conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 11 Février 2021

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

[Télécharger le DAO](#)